

## 2020 03 30 Réplique à la réponse du Secrétariat Maire

Madame la Maire,

**Vous le savez, votre fichier n'est pas à jour**, mais il vous suffit de taper un chiffre entre mes questions pour me prouver le contraire :

1° Combien avez-vous reçu de réponses à votre mailing sur 800 adresses ?

2° Combien de numéros de téléphone (ou d'adresses de courriel) sur vos fiches vous permettent de relancer les réponses ?

3° Combien en avez-vous relancées ?

4° Votre équipe est-elle en nombre suffisant et organisée de façon telle que chaque personne vulnérable soit appelée chaque jour ?

Il est exact que vous vous dévouez ainsi que les deux employés du CCAS (plein temps au bureau et mi-temps à domicile ?) « *pour accompagner les séniors en course ou dans d'autres tâches administratives.* »

Et je vous en remercie de tout coeur. Tout particulièrement pour notre voisin XXX YYY (*identité anonyme pour publication*) qui n'était pas dans votre fichier et que nous vous avons signalé.

Il reste néanmoins exact que, alors que cela se pratique ailleurs :

- vous n'appellez pas chaque jour chaque personne vulnérable (loin s'en faut !),
- vous ne faites porter aucun repas à domicile.

Sur ce dernier point, avant que vous détruisiez les aménagements de La Maison des Solidarités, celle-ci avait une

très belle cuisine tout Inox permettant de préparer des repas en nombre, y compris pour des mariages ou de grandes réunions festives.

Si elle existait encore, nous pourrions aujourd'hui, dans les conditions d'hygiène qui s'imposent et avec des bénévoles volontaires - comme cela se pratique ailleurs - y préparer des repas pour les personnes les plus vulnérables ou les plus isolées.

Au lieu de cela, cette cuisine, construite avec des fonds publics, a été détruite avec des fonds publics pour construire avec des fonds publics un restaurant - encore mieux équipé - aujourd'hui fermé et dans l'incapacité d'honorer ses engagements qui auraient pu abonder les recettes communales et, donc, participer à l'effort de la commune pour la communauté.

Plus globalement, la destruction de La Maison des Solidarités a fait partie des restrictions des services sociaux, dont l'arrêt du portage des repas, mais aussi la disparition de la Maison de Retraite, qui ont contribué à réduire le budget de fonctionnement de la commune pour faire des investissements qui restent contestables - et vous le savez bien - puisque je sais, moi aussi « *pouvoir compter sur votre discernement dans une période où la solidarité doit dépasser les querelles politiques.* »

**J'attends donc vos réponses à mes 4 questions : 3 nombres et un oui ou un non.** Ce qui devrait être simple et rapide puisque vous faites état d'une organisation qui remplirait parfaitement sa mission.

**Je reste à votre disposition** pour, si besoin, vous fournir des moyens pratiques et éprouvés qui vous permettraient de parfaire cette organisation et de contribuer à la rendre plus sûre et plus efficace.

Vous savez, par exemple, qu'une personne seule a été retrouvée morte trois jours après son décès dans son appartement à La Cerisaie : c'est un voisin bienveillant, constatant le débordement de sa boîte à lettres, qui a alerté le gardien.

Faisait-elle partie de votre fichier ? Avez-vous la preuve que vous mainteniez le contact depuis votre initiative du 15 mars ?

Cordialement,

**Jean-Claude MARCUS**

[j-c.marcus@orange.fr](mailto:j-c.marcus@orange.fr) 0681416798

Copie :

Préfecture covid19

DCL

DGS

Gendarmerie d'Ecouen